

Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie
Pôle action économique
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le 20 NOV. 2019

Plan de classement :
Affaire suivie par : PAE
Téléphone : (+687) 26.54.29
Courriel : pa-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr

AVIS AUX OPÉRATEURS

Réf. :

19001894

Objet : Centralisation de la fonction de conseil personnalisé au sein de la direction régionale des douanes.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, la Direction Régionale des Douanes participe au soutien des entreprises tournées vers l'International. A ce titre, elle conseille les opérateurs sur les procédures douanières les plus adaptées à leur activité.

Pour faciliter l'accès aux services offerts par la direction régionale des douanes en la matière, il a été décidé de **centraliser la mission de la cellule conseil aux entreprises (CCE)** au sein du pôle d'action économique situé au siège de la direction **dès novembre 2019**.

L'objectif de la CCE est d'offrir aux entreprises une **prestation gratuite de conseils personnalisés**, réalisée en toute confidentialité, afin d'**améliorer leur compétitivité** grâce à la maîtrise des réglementations et procédures douanières.

Ces conseils porteront sur les possibilités de simplification des formalités, sur les régimes particuliers permettant de mieux gérer les flux de marchandises, la trésorerie et les procédures de dédouanement en général. La cellule conseil assurera le suivi dans la mise en place et l'évolution des solutions retenues en lien avec les bureaux de douane de Nouméa et Tontouta.

Cette fonction est occupée par Josiane Le Gall, adjointe de la cheffe du pôle d'action économique, que vous pourrez joindre aux coordonnées suivantes :

- adresse courriel : josiane.le-gall@douane.finances.gouv.fr,
- téléphone : 26 59 02.

Le directeur régional,



Denis GILIGNY